

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

MAI 2025

N° 355

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Le 05 mai c'est la reprise de l'école après quinze jours d'interruption. Les vacances de Pâques n'ont pas été chômées pour le personnel municipal et la directrice de l'école maternelle. C'est en effet durant cette période qu'a été organisé le déménagement du site de Saint André vers celui de Louzac. **Les trois classes, permettant d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, sont désormais regroupées au 2 Rochereau.**

Les travaux nécessaires à cette évolution ont été d'importance et se seront étalés sur une année. Ils auront permis également de moderniser le système de chauffage (remplacement de la chaudière à fioul par des pompes à chaleur), de mettre aux normes « handicap » les sanitaires et de sécuriser la restauration scolaire en supprimant la liaison chaude entre la cuisine de Louzac et le réfectoire de Saint André. **Une fonctionnalité accrue et des économies d'énergie vont certes permettre de réduire certains coûts mais ce n'est pas le gain budgétaire qui a été le moteur de ce projet pour la municipalité.** Et je tiens à rassurer ceux qui payent des impôts locaux : le chantier ne sera pas une charge financière supplémentaire. Ainsi notre annuité d'emprunt avant travaux était de 32 € par habitant (2023) et sera de 24 € (2027) une fois payés les prêts relais pris dans l'attente du versement des subventions et du remboursement de la TVA. Pour les communes de notre strate de population (500 à 2 000 habitants) l'annuité moyenne par habitant est de 86 €. Nous sommes donc bien en dessous.

Ce regroupement va nécessairement créer quelques flottements dans l'organisation quotidienne. On a beau penser à tout, il y a toujours quelques oublis. Mais cela devrait être extrêmement limité. L'avantage d'avoir fait le déménagement en cette période est que les quelques semaines avant les vacances d'été vont permettre de se « caler » définitivement et d'être complètement opérationnel en septembre.

Les enfants s'adapteront facilement à ce déménagement puisque qu'à part les locaux les équipes ne changent pas. **Tout devrait donc se passer au mieux et tout est fait pour.**

Lilian JOUSSON

CAFÉ NUMÉRIQUE

Outre leurs permanences mensuelles en mairie, les conseillères numériques de Grand Cognac organisent des cafés numériques ouverts à tous.

Un est organisé à JAVREZAC le 20 mai ( 06.11.72.08.90). **Cet atelier a pour thème la cybersécurité :**

- analyser les adresse mail douteuses
- comprendre le fonctionnement des sms frauduleux
- découvrir les applications de blocage d'appel afin de renforcer la protection.

MATERNELLE

Comme chaque année, une matinée « portes ouvertes » est organisée pour l'inscription des enfants qui feront leur entrée en maternelle à la rentrée de septembre 2025.

Elle se déroulera à l'Ecole « Robert Roux » (2 Rochereau, à proximité du bourg de Louzac) le **samedi 24 mai de 9 H 30 à 12 H**. Afin de finaliser l'inscription il faut se munir du carnet de santé et du certificat de scolarité (à retirer en mairie).

Désormais la maternelle est joignable par téléphone au 05 45 82 43 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Le secrétariat de la mairie sera **fermé les vendredis 02 mai, 9 mai et 30 mai.**

BROCANTE

L'Amicale Loisirs Louzacais organise sa brocante le **dimanche 04 mai de 8 H à 19 H à la halle sportive.**

Les stands sont au tarif de 2 € le mètre linéaire et sont à réserver par téléphone (05 45 82 55 72 & 06 80 66 70 71).

FRELONS ASIATIQUES

La Commune est adhérente de la FREDON. A ce titre, tout habitant de la commune qui constate la présence d'un nid de frelons asiatiques sur sa propriété peut se rapprocher de cet organisme et bénéficiera donc d'un **tarif réduit pour la destruction.**

Contact :  05 45 82 45 08

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 05 mai

- lundi 19 mai

AGENDA

BROCANTE

Dimanche 04 mai

Brocante organisée à la salle polyvalente par l'Amicale Loisirs Louzacais de 8 H à 19 H

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 12 mai & lundi 26 mai 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

PAROISSE

Messe en l'église Saint Martin de Louzac le mardi 06 mai à partir de 17 H 30.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

SEGRETAIN Louis Alain Joseph 15 avril

DÉCÈS :

DROUIN Bruno 03 avril

MORALES Manuel 10 avril

ROBERTIÈRE Guy 14 avril

JUMELAGE

Le Comité de Jumelage remercie les nombreux habitants de la commune qui ont participé à son loto du 04 avril.

GENDARMERIE

Les prochaines permanences à la Mairie de la brigade mobile dont dépend LOUZAC SAINT ANDRÉ sont fixées aux **mercredis 7 et 21 mai de 9 H à 12 H**.

BERNES

La tonte des bernés le long des routes départementales est de la responsabilité du Conseil départemental de la Charente. Ses équipes doivent sillonner les communes au mois de mai.

Pour les voies communales, la tonte est réalisée par les agents municipaux qui ont déjà commencé et poursuivront l'ébénage en fonction des conditions météorologiques.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année, et par souci d'économie d'énergie, l'éclairage public est à l'arrêt jusqu'à l'automne.

INTRAMUROS

Pour connaître l'actualité sur la Commune en direct ou presque, il existe une solution. Vous devez **télécharger sur votre téléphone portable l'application gratuite IntraMuros**. Vous aurez ainsi accès à toutes les informations utiles.

REPAS CHAMPÊTRE

Forte du succès des années passées la Diane des Borderies organise à nouveau son repas champêtre le **samedi 14 juin à midi** à l'école Robert ROUX.

Pour 20 € (10 € pour les enfants de moins de 12 ans), vous pourrez déguster : melon au pineau et jambon de pays, civet de grand gibier, sanglier à la broche, haricots blancs, fromage, salade, tarte aux fruits.

Il est obligatoire de **réserver avant le 10 juin** :
☎ 06.21.72.29.73 / ☎ 06.07.80.00.78

Ne pas oublier d'apporter son assiette, son verre et ses couverts.

COMITÉ D'ANIMATION

Réuni en Assemblée Générale le 09 avril, le Comité d'Animation a reconduit à l'identique son Bureau et arrêté le calendrier de ses prochaines manifestations.

Dates à retenir :

- vendredi 20 juin : Fête de la Musique
- vendredi 04 juillet : Marché des Producteurs de Pays
- samedi 13 décembre : Marché de Noël.

LOCATION

Suite au départ des locataires, la Commune remet en location l'ancien presbytère de Louzac.

Il se compose en rez de chaussée d'un salon, d'une cuisine et d'une salle d'eau. L'étage se répartit en trois chambres, un bureau et une seconde salle d'eau. Le tout est situé dans un terrain clos avec un grand garage.

Le loyer mensuel est de 641.67 € auquel s'ajoute 60 € de provisions pour charges (eau et tout à l'égout). **Le dossier est à retirer en mairie.**

TRAVAUX BRUYANTS

Avec les beaux jours reviennent les travaux en extérieurs et donc l'utilisation de machines à moteur pour tondre, faire son potager et bricoler.

Pour éviter au voisinage des nuisances sonores répétées, la réglementation nationale a défini des plages horaires et précisé ce qui était possible le week end et les jours fériés. Ainsi **il est possible de réaliser des travaux dits bruyants :**

- du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30
- le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- le dimanche et les jours fériés de 10 H à 12 H.

*Bien évidemment en période de fortes chaleurs et dès lors qu'il n'y a pas d'abus, le bon sens doit prévaloir. Tout comme **avertir ses voisins permet en général d'éviter tout conflit**. Il en va de même dans le cadre d'une soirée festive un peu animée.*